0510051D
ACADEMIE DE REIMS
COLLEGE DU MONT D'HOR
1 RUE MARCEL LADIESSE
51220 ST THIERRY
Tel : 0326031273

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : TARIFS DES DEGRADATIONS

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 21
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 03/10/2016
Réuni le : 13/10/2016
Sous la présidence de : Florent Danelutti
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration Adopte

Pièce(s) jointe(s)
[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Tarifs : Les tarifs des dégradations pour 2017 à savoir :

Carnets de liaison : 3.50 €
Remplacement de la carte Alise : 10 €
Concernant le matériel du collège, la facturation se fera à hauteur du prix de l'objet dégradé ou perdu en fonction de sa vétusté.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Danelutti
Prénom : Florent
Signé le: 20/10/2016 11:44:04

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.